

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la *Gazette* au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la *Gazette des Campagnes* et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Une fête remarquable au Collège de Ste-Anne : réunion d'anciens élèves de cette institution, à l'occasion de 25e anniversaire de leur sortie, ces Messieurs ayant complété leurs études en 1861.—Programme des grandes fêtes Cardinalices.—Excursion des membres de la "Presse associée de Québec," à la Malbaie. (Suite.)

Causerie Agricole : Le bétail (Suite).—Espèce animale le plus convenable à l'élevage; nature du sol; le climat; le mode de culture et la production fourragère; la facilité des débouchés et les usages de la population.

Sujets divers : Culture de la betterave, par M. Paul de Lanoue (Suite).—Les améliorations agricoles.—Les pâturages pour les cochons.—Le mauvais état des chemins dans nos campagnes.

Choses et autres : Les meilleures places quand il tonne.—Confection d'un paratonnerre peu coûteux.—Quand doit-on récolter le miel ?

Recettes : Peinture préservatrice contre les jeunes arbres.—Contre les rhumes de cerveau.

PRIERE À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Nous avons impérieusement besoin de ce qui nous est dû, et nous espérons que l'on mettra de l'empressement à s'acquitter d'une dette aussi minime pour chacun, qui pour nous représente une somme d'argent assez considérable. Ces retards ne peuvent être dûs qu'à l'oublie, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : **AI-JE PAYE MON ABONNEMENT A LA "GAZETTE DES CAMPAGNES ?"** et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre demande au plus tôt.—*Nous attendons ! !*

REVUE DE LA SEMAINE

Une fête remarquable au Collège de Ste-Anne.—Aujourd'hui, les élèves qui terminaient, il y a vingt-cinq ans leurs études au Collège de Ste-Anne, visitaient, dans l'intimité, leur Alma Mater. A sept heures ce matin, quatre de ces élèves célébraient en même temps le Saint Sacrifice de la Messe dans la Chapelle de la communauté. Inutile de dire qu'ils ont été chaleureusement accueillis par M. le supérieur actuel du Collège, le Rév. M. Chs Trudelle. Ce que nous ne saurions cacher et que des bouches indiscrettes nous ont communiqué; c'est que ces reconnaissants élèves ont laissé au Collège un riche souvenir de cette visite.

Les grandes fêtes Cardinalices.

Voici un aperçu du programme qui sera suivi à l'occasion des fêtes du Cardinalat.

A l'arrivée de Son Excellence l'Ablégat du S. Siège, Mgr H. O'Brien, le 17 ou 18 juillet, on ira à la rencontre de l'illustre envoyé du S. Siège. Après avoir reçu les hommages de bienvenu de la part des autorités de la ville, Son Excellence prendra place dans la voiture de gala qui sera mise à sa disposition et se rendra au Palais du Cardinal pour présenter ses respects au prince de l'Eglise vers lequel il est envoyé.

Le 20 juillet au soir, grande solennité musicale donnée en l'honneur de Son Eminence LE CARDINAL TASCHEREAU, archevêque de Québec, suivant le programme que nous publions dans les pages d'annonces du présent numéro de la *Gazette des Campagnes*.

LE 21 JUILLET

Sera certainement compté parmi les plus beaux jours de l'histoire du Peuple Canadien puisque, pour la première fois il verra de ses yeux un de ses membres les plus illustres entrer dans le Sénat du Premier des Rois, prendre place dans le Sacré Collège, devenir

Prince de la Ste Eglise Romaine et revêtir la pourpre, désormais le Symbole du dévouement qu'il mettra à promouvoir les intérêts de la Religion Sainte qu'il défendrait jusqu'à l'effusion du Sang.

Cette mémorable journée sera célébrée par une fête religieuse et civile qui commencera à 9 heures A. M. précises. Une procession composée de l'élite du peuple Canadien avec bannières, drapeaux, oriflammes et insignes, suivra le parcours déjà indiqué dans les journaux, savoir : les rues Port Dauphin, Du Fort, Place d'armes, St-Louis, Ste Ursule, Ste Anne Sud, Ste Anne Nord, Desjardins et Buade pour se rendre à la Basilique. Le nouveau Prince de la Ste-Eglise Romaine, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, accompagné de Son Excellence Mgr l'Ablégat, porté dans une voiture trainée par quatre chevaux, suivra immédiatement le cortège solennel ci-dessus indiqué, puis viendront à la suite, par ordre de dignité et d'ancienneté les prélats distingués, invités à cette imposante cérémonie.

Les zouaves pontificaux en tenue formeront une garde d'honneur de chaque côté de la voiture.

Nous prions chaleureusement les citoyens de faire tout en leur pouvoir pour donner à cette procession toute la solennité possible : les arcs de triomphe seront nombreux, les maisons ornées de draperies avec des inscriptions de choix, puis les jeunes enfants se presseront autour de la voiture de Son Eminence pour lui offrir à l'envie des fleurs en bouquets et couronnes.

En face de la Basilique de Notre Dame de Québec, sur l'emplacement de l'ancien Collège des Jésuites, on va élever un Kiosque. C'est là que le Cortège Cardinalice s'arrêtera. Son Eminence ainsi que NN. SS les Archevêques et Evêques y prendront les habits pontificaux, et la procession composée du clergé et des dignitaires Ecclésiastiques se rendra à la Basilique, où aura lieu la messe Pontificale avec sermon. On nous dit que sa Grandeur Mgr E. Gravel, Evêque de Nicolet, sera l'orateur sacré de cette grande circonstance.

Pour éviter tout malentendu nous devons donner ici quelques détails sur l'occupation des bancs et des sièges réservés à la Basilique. Il va sans dire que les propriétaires de bancs conservent leur droit. Seulement pour y avoir accès il leur faudra se procurer autant de cartes qu'ils ont de places de banc en s'adressant au Bureau de la fabrique de Québec.....

Les invités spéciaux auront des cartes d'admission qu'ils devront présenter pour être admis. Ils seront placés dans le bas-chœur et dans les allées latérales des chapelles Ste Famille et Ste-Anne.

Le clergé occupera le Sanctuaire, la grande allée de la Chaire et le bas de l'église, si c'est nécessaire.

La grande allée occupée ordinairement par MM. les élèves de l'Université Laval, le sera ce jour là par MM. les professeurs de Québec et de Montréal appartenant à la même institution.

Voici quelques détails sur le programme musical qui sera exécuté à la Basilique :

A l'entrée : Marche Pontificale, composée par M. Gustave Gagnon et dédiée avec autorisation à Son Eminence.

Messe du Sacre de Charles X, de Chérubini, exécutée à grand Orchestre sous la direction de M. G. Gagnon. A l'épître, Ave Maria de Chérubini chanté par Melle Tessier de Montréal. Au Credo, Incarnatus

est par Mademoiselle O'Bryen. A l'offertoire, Benedictio et Claritas de Gounod par chœur et orchestre.

Après la messe aura lieu l'imposante cérémonie de la Collation de la Barrette Cardinalice, la lecture des différents documents pontificaux, puis le chant du Te Deum pendant lequel Son Eminence ira revêtir la pourpre sacrée.

Le chant d'action de grâce terminé, Son Eminence quittera le sanctuaire et se rendra avec tout le clergé à la porte de la Basilique. Le nouveau Cardinal, du haut de l'arc de triomphe qui sera placé à cet endroit donnera la bénédiction à tout son peuple. A ce moment la voix du canon se fera entendre pour dire au diocèse tout entier que le grand événement sera accompli et lui porter la bénédiction de son pasteur devenu Prince de l'Eglise.

Après cette Bénédiction solennelle, la procession se mettra en marche pour retourner au Palais du Cardinal dans le même ordre qu'avant la messe et suivra les rues Buade, Desjardine, Donacona, Duparloir, St-Louis, Place d'Armes, Dufort et Port Dauphin. Son Eminence se rendra à la Salle du Trône Cardinalice où Elle recevra les hommages des dignitaires ecclésiastiques et civiles.

Le grand diner donné par Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, aura lieu à l'Académie de Musique, rue St-Louis, à 2 heures p. m. Une grande partie des invitations à la cérémonie de la Collation de la Barrette Cardinalice et au diner qui la suivra sont déjà expédiées.—*Courrier du Canada.*

Excursion de la Presse Associée de Québec, à la Malbaie.—(Suite)—Au dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, page 299, 3e ligne, au lieu d'écrire "Quand un étranger débarque au quai de la Malbaie," nous aurions dû écrire *Baie St-Paul*. C'est de cette dernière paroisse dont nous parlions ; c'est là où nous avons fait notre première escale l'espace d'une demi-heure, et où M le curé, le Rév. M. P. H. Beaudet, accompagné de plusieurs citoyens de la paroisse nous présentèrent une adresse très sympathique, témoignage de leur désir de recevoir la visite des membres de la "Presse associée de Québec" à une prochaine occasion, pour qu'ils puissent se rendre compte des progrès immenses opérés dans cette paroisse au point de vue agricole, et des avantages qu'elle offre aux touristes ; nous pourrions ajouter des avantages que cette paroisse pourrait aussi offrir à l'industrie minière, si les riches mines qui se trouvent dans le voisinage étaient exploitées.

De là, nous nous rendons à l'Isle aux Coudres, puis ensuite aux Eboulements ; ensuite à la Malbaie où nous devons atteindre le but de notre voyage. Nous arrivâmes à ce dernier endroit dans la soirée, et nous fûmes l'objet d'une grande démonstration de la part des paroissiens de cette localité en si grande renommée parmi les touristes.

Voici l'adresse qui nous fut présentée par M. le Notaire Kane, Maire de la Malbaie, dans une des immenses salles de l'Hôtel Duberger, à la Pointe-à-Pique :

" Monsieur le Président et Messieurs les Membres de la Presse Associée de la Province de Québec.

" Nous sommes heureux de vous recevoir au milieu de nous, et veuillez croire que votre visite nous

flatte autant qu'elle nous honore. Vous savez, messieurs que vous n'êtes pas étrangers chez nous; vous rencontrez ici des gens toujours empressés de recueillir les sages enseignements qui nous sont donnés dans les journaux que vous représentez.

"Aujourd'hui vous avez l'occasion de compléter votre œuvre en parcourant notre paroisse. Vous verrez sans doute, bien des réformes à signaler; et avec elles peut-être, verrez-vous aussi certains avantages offerts par la richesse de son sol et la beauté pittoresque de la nature.

"A ces deux points de vue, le rapport que vous pourrez faire de votre excursion nous intéressera à un haut degré.

"Nous espérons que la Malbaie ne sera pas le seul endroit de cette région, isolée du pays, à jouir des avantages de votre visite, et que votre louable curiosité s'étendra à tout le territoire de la Côte Nord du St-Laurent, sur lequel l'opinion publique n'est pas encore parfaitement formée.

"Veuillez accepter, messieurs, l'assurance de notre bienvenue, et permettez-nous de présenter nos respects aux dames qui ont eu la gracieuseté de vous accompagner."

Dans la soirée, il y avait foule aux abords de l'Hôtel Duberger, et la fanfare sous la direction de M. l'avocat Kane nous fit entendre d'excellente musique.

Le lendemain matin de nombreuses voitures étaient à notre disposition, pour nous conduire à l'Eglise, à deux milles de la Pointe à pique.

Après la messe, nous allâmes saluer M. le Grand Vicaire Doucet et le Maire M. Kane, qui nous reçurent avec la plus grande cordialité.

Dans l'après-midi, nous fîmes le tour de la paroisse où nous avons remarqué que la culture était faite avec le plus grand soin; qu'on y avait précieusement mis en pratique les bonnes pratiques de culture données par quelques pionniers Ecossais qui s'établirent dans cette paroisse il y a plus d'un siècle.

Après avoir parcouru l'espace de quatre milles, nous fîmes halte chez notre vaillant confrère de l'*Echo des Laurentides*, M. l'arpenteur Vincent, qui comme terme de voyage, nous avait préparé une collation à la fois fortifiante, rafraîchissante et stimulante.

Le soir, il y eut grande réception et illumination, chez notre généreux confrère M. Cimon, l'un des propriétaires de l'*Echo des Laurentides*.

La paroisse de la Malbaie n'a sans doute rien à envier aux autres paroisses de la Province de Québec, tant par la fertilité de son sol que pour les nombreux avantages qu'elle peut offrir aux touristes, sans cependant cesser de jouir de la tranquillité dans laquelle les cultivateurs se complaisent.

Pour les touristes qui recherchent les charmes de la campagne et qui ne veulent pas faire trêve aux amusements et aux récréations des villes, la Pointe-à-pique, et surtout l'Hôtel Duberger, offre tous les amusements possibles. Si le touriste veut être plus tranquille, il y a le Cap à l'Aigle.

Au beau milieu se trouve le village proprement dit de la Malbaie où les cultivateurs sont parfaitement à l'aise, tout en jouissant du marché que leur offre les touristes pour la vente de leurs produits; car on es-

time que plus de 2,000 personnes visitent ces parages pendant la saison de l'été.

La paroisse de la Malbaie qui sait si bien profiter des avantages matériels qu'elle possède, ne néglige certainement pas le côté religieux qui conduit plus sûrement dans la voie du bien être. Si nous en jugeons par la beauté de son église, et par les cérémonies religieuses qui rappellent celles de nos grandes églises des villes, la foi y est vivace et digne d'un bon chrétien. Rappelons qu'il y a dans cette paroisse un magnifique couvent qui jouit d'une grande réputation, tant sous le rapport de l'instruction comme des bons soins qui sont donnés aux élèves par les RR. Sœurs de la Charité qui dirigent cette institution.

CAUSERIE AGRICOLE

DU BÉTAIL (Suite).

Espèce animale la plus convenable pour l'élevage.— L'espèce animale qu'on doit adopter sur une ferme doit être choisie suivant le besoin des localités, et suivant la situation dans laquelle se trouve le cultivateur qui se livre à une semblable exploitation.

Parfois le choix est assez difficile à faire. Dans certaines localités, l'engraissement des bœufs forme une spéculation très lucrative; ailleurs, c'est la fabrication du beurre et du fromage qui l'emporte. Il faut donc consulter les circonstances au milieu desquelles on se trouve.

Dans tous les cas, il faut bien se garder de l'engouement. Tout-à-coup une nouvelle industrie animale se crée; tout le monde veut en faire partie: comme conséquence, le marché est encombré de ces produits et ils se vendent à vil prix.

Il y a quelques années, par exemple, l'engraissement des bœufs était considéré comme la meilleure spéculation que l'on put faire avec le bétail, et un grand nombre de cultivateurs se livraient à cette exploitation. Mais l'immense quantité de viande ainsi produite ne trouva pas assez de débouchés; la viande se vendit à vil prix, et nombre de cultivateurs se ruinèrent. Le résultat obtenu, outre cette ruine, fut qu'on abandonna presque entièrement l'engraissement du bétail. Le prix de la viande augmenta, et peu à peu cette spéculation devint lucrative. Tellement qu'aujourd'hui l'engraissement des bœufs est devenu une des exploitations les plus avantageuses, d'autant plus que l'Europe nous offre un bon débouché. Quand on reconnut que la production de la viande du bœuf était plus avantageuse qu'elle l'avait été, on se mit de nouveau à produire du bœuf en plus grande quantité, et par là il y eut encombrement du marché.

Afin de se tirer de cette mauvaise situation, on chercha alors une meilleure production, et la fabrication du fromage fut implantée. Tout le monde voulut en être: nouvel encombrement du marché, nouvelle baisse dans les prix. Au début, le fromage se vendait 12 à 15 cts la livre; aujourd'hui il se vend 7 cts et même 6 cts la livre. C'est donc toujours la même faute, toujours le même engouement; jamais on n'a pu former un équilibre raisonnable.

Toutes les spéculations animales sont avantageuses. La production de la viande de même que celle du beurre et du fromage, donnent autant de profit que

l'industrie fromagère, lorsqu'elles sont faites dans des circonstances favorables et qu'on y apporte la connaissance et l'intelligence nécessaires. Un pays qui se livre à ces productions voit les prix des produits animaux se maintenir dans une bonne moyenne. Ce n'est que l'engouement qui tue les industries, et il faut bien s'en garder.

Le plus sûr moyen de réussir dans une production animale, c'est de bien étudier la position dans laquelle on se trouve. Beaucoup de circonstances influent sur le succès. Il y a, par exemple, la nature du sol; le climat, le mode de culture que l'on poursuit, et la production fourragère, la facilité des débouchés, les usages de la population et une foule d'autres circonstances qui tiennent personnellement au cultivateur; puis enfin l'expérience acquise.

Nous dirons un mot à l'égard de chacune de ces circonstances.

Nature du sol.—Nous avons des terrains argileux et des sols sableux, des terres sèches et des terres fraîches ou humides. Le mouton réussit parfaitement sur les terres sèches et arides; on voit souvent des centaines de moutons vivre et bien vivre là où une seule vache crèverait infailliblement de faim. Le cheval réussit bien sur les terrains légers, mais non secs qui exigent une certaine fertilité, car il lui faut une nourriture plus abondante que le mouton; les bêtes à cornes doivent avoir un sol riche et frais, produisant une herbe nourrissante et abondante. Les pores s'accroissent mieux qu'aucun autre bétail des pâturages marécageux et de parcouru dans la forêt.

Le climat.—Les bêtes à cornes exigent un climat plus doux et plus humide que les chevaux; ceux-ci plus que les moutons.

La mode de culture et la production fourragère.—Avant d'entreprendre une production animale, il faut que la production végétale puisse le favoriser. Si nous avons des animaux qui demandent beaucoup de fourrages nourrissants et variés, cette exigence doit être prise en considération. Certains pâturages, par exemple conviennent mieux à l'engraissement des bœufs; d'autres, à l'élevage et à l'entretien des vaches laitières. Certaines races animales sont plus exigeantes que d'autres: les Durhams, les moutons Leicesters, les chevaux Clydes sont plus exigeants que les animaux de race commune.

"En thèse générale, comme le dit M. L. Moll, dans son "Traité sur le bétail," on peut dire que toutes choses égales d'ailleurs, plus la race est grande et développée, plus elle exige quantité, qualité et régularité dans l'alimentation.

"Tels fourrages, tels bestiaux: voilà, sans contredit, la loi de solidarité qui subordonne généralement l'amélioration du bétail à l'amélioration du sol. C'est dire que si les bestiaux de race d'élite sont le but de toute culture progressive, les bestiaux d'un mérite moins absolu en sont le moyen. Aux premiers, le privilège de prospérer au milieu de l'abondance et de la régularité des subsistances; aux seconds, le soin d'utiliser les ressources plus restreintes et moins régulières qui se trouvent dans les terres en période forestière ou pacagère.

"En effet, les races animales perfectionnées réclament une nourriture à la fois substantielle et aussi indépendante que possible des vicissitudes des saisons.

Dans toutes les époques de l'année, il faut qu'elles soient copieusement alimentées. Dès lors, elles ne peuvent réussir que dans les terres qui sont au moins en période fourragère, parce que c'est seulement à partir de cette période que les récoltes de fourrages peuvent faire face à la nourriture d'hiver basée sur les racines et les fourrages secs; et à la nourriture d'été basée, soit sur les fourrages fauchés en vert, soit, tout au moins sur des pâturages variés et soutenus.

"S'agit-il, au contraire, de terres moins fertiles, on voit la production animale soumise à une foule d'incertitudes qui ne peuvent être bravées que par des races rustiques; par des races qui peuvent, en quelque sorte, passer de l'abondance relative à une pénurie des fourrages.

"Ainsi donc, l'aptitude fourragère du sol, c'est là ce qui régit en grande partie le choix du bétail et ce qui doit être pris en sérieuse considération avant de substituer aux races locales, d'autres races habituées à un régime qu'il n'est pas toujours possible de leur procurer. C'est surtout ici qu'il importe de calculer les budgets de la consommation, non seulement sur le rendement exceptionnel d'une bonne année, mais sur une moyenne de récoltes ordinaires.

"Toutefois, s'il est rationnel de poser en principe général que l'accroissement fourragère doit précéder l'amélioration du bétail, il est juste de reconnaître, d'autre part, que les animaux perfectionnés, c'est-à-dire mieux appropriés aux nouveaux besoins de la société, constituent un des plus vifs stimulants qui puissent déterminer les améliorations du sol. Il ne suffit pas, en effet, de produire des fourrages; il faut les faire consommer par un bétail qui, formant lui-même une spéculation lucrative, soit un bon rémunérateur des fourrages qu'il consomme. En cet état de choses, le bétail n'est donc pas un mal nécessaire: c'est une fabrique de viande, de laine, de lait et de fumier qui se trouve annexée aux fermes et qui, bien organisée, doit augmenter la valeur des matières premières sur lesquelles s'exerce son action. Que les cultivateurs soient excités à produire de la viande, ou du beurre et du fromage, la production fourragère s'élèvera bientôt aux proportions qui seulement peuvent assurer la prospérité générale de l'agriculture."

D'après ce qui précède, nous ne pouvons nier que l'amélioration de la culture doit nécessairement précéder celle du bétail: nous soustraire à cette règle serait nous préparer des mécomptes pour l'avenir.

La facilité des débouchés et les usages de la population.—D'une année à l'autre, grâce à nos chemins de fer, nos produits agricoles obtiennent de nouveaux débouchés. Aujourd'hui, nous n'avons pas seulement à fournir à la consommation locale, en produits de toutes sortes; mais nous sommes appelés à alimenter les marchés des pays étrangers, et les produits animaux forment la principale branche de nos exportations. Depuis l'espace de dix ans l'exportation des bêtes à cornes se chiffre à 60 par 100 d'augmentation. L'exportation du fromage dans la Puissance du Canada, pour l'année fiscale terminant au 30 juin 1885, s'est élevée à 79,655,367 livres, soit une valeur de \$8,215,240. Malgré les fluctuations occasionnelles dans les prix de vente du fromage, sa fabrication a plus que doublé dans l'espace de dix ans. Ces avantages exceptionnels que nous possédons pour la vente

de nos produits agricoles sont pour nous une occasion d'améliorer notre système de culture qui doit être basé sur les besoins des marchés étrangers qui feront la richesse de notre pays, si nous savons tirer avantageusement parti des exploitations agricoles que ces marchés commandent de notre part.

Les usages des populations de nos campagnes et des villes qui les environnent forment aussi un débouché pour les produits agricoles; par exemple, la manière de se vêtir et de se nourrir, forme le débouché. Pour un peuple, qui mange beaucoup de viande de bœuf, il faut l'engraissement des bœufs; il en est de même du porc. Là où l'on ne fait pas usage de fromage, sa fabrication est toujours précaire. Le peuple qui s'habille principalement avec des lainages doit avoir beaucoup de fabriques de laine, et par conséquent beaucoup de moutons pour donner à ces fabriques la matière première.—(A suivre.)

Culture de la Betterave.

(Suite.)

Rendement.—Nous avons déjà vu, en traitant de l'ensemencement, à quelles variations énormes est sujet le produit en betteraves fourni par deux arpents, mais, en mettant de côté les résultats exceptionnels obtenus par M. M. Rochlin et de Gasparin, on trouve qu'en France on obtient en moyenne 85,000 livres de betteraves fourragères, et seulement 56 mille livres de betteraves à sucre.

En parlant du choix de la graine j'ai dit qu'après avoir terminé tout ce qui est relatif à la culture de la betterave, je donnerais quelques nouveaux détails sur les meilleures variétés de cette plante. Je crois ne pouvoir mieux faire que de présenter un extrait d'une note très-intéressante publiée par M. M. Vilmorin, Andrieux et Cie, dans le journal des fabricants de sucre.

« Le mode de l'établissement de l'impôt sur le sucre en Allemagne, impôt qui se perçoit sur le poids brut des racines employées, et non sur le produit net des matières sucrées, comme en France, a fait sentir plutôt aux fabricants allemands qu'aux nôtres, le besoin de créer une race riche qui, sous le moindre volume produisit le plus de sucre possible; leurs efforts ont tendu vers ce but, qui a été atteint, d'abord à Magdebourg, en choisissant pour porte-graines des racines d'une bonne ferme qui cessaient de flotter dans un liquide salé d'une densité déterminée, et en rejetant toutes celles qui surnageaient.

Les betteraves allemandes sont riches, peu volumineuses, mais en général bien faites et très-égales entre elles.

La *Betterave Magdebourg*, dans laquelle se résument les qualités de la race allemande. Sa racine est de grosseur moyenne, en fuseau régulier, peu racineuse, enterrée, blanche, à collet vert. Son rendement peut être évalué de 30 à 35,000 kilogrammes à l'hectare dans les terres où la race ordinaire, la blanche à sucre de France, produirait environ de 40 à 45,000 kilogrammes.

La *Betterave Impériale*, créée par M. Knauer, à Grobers, près Halle. Il a remarqué que les plus sucrées avaient les feuilles peu amples, les extérieures disposées horizontalement, et appliquées contre le

sol, et celles qui forment le bouquet central dressées et comme frisottées; la racine était blanche, à collet vert, en forme de carotte très allongée et complètement enterrée, en général plus petites que celles dont les feuilles étaient dressées et plus amples.

Parmi les races françaises, nous mentionnerons : la *betterave blanche à collet vert*, l'une des meilleures races à sucre, qui a l'avantage d'avoir une belle racine enterrée, volumineuse et se conservant bien. Elle a titre jusqu'à 9 pour cent de sucre; son produit pour deux arpents est de 80 à 90 mille livres.

Betterave blanche à collet rose.—Cette race déjà ancienne après avoir été abandonnée il y a plusieurs années pour la race à collet vert, a de nouveau repris faveur. Sa racine est belle, allongée, assez nette, sortant un peu de terre; sa chair est blanche, zonée de rouge, elle a titre 7 pour cent de sucre réel; malgré cette infériorité, la betterave blanche à collet rose est chaque jour plus cultivée dans le Nord de la France; son produit et la facilité de sa conservation la faisant, sous ces rapports, égalier la betterave à collet vert, et sa couleur mettant jusqu'à présent les fabricants et les cultivateurs à l'abri de tout malentendu.

Betterave améliorée Vilmorin.—La plus riche que nous connaissons, titrant jusqu'à 16 et 17 pour 100; collet très gros, racines généralement irrégulières, l'arrachage en est difficile, surtout quand il a lieu par un temps humide. Espérons qu'à la richesse on pourra ajouter les autres bonnes qualités.—PAUL DE LANOUÉ.

Note de la rédaction.—Nous remercions M. Paul de Lanoué pour l'importante étude sur la culture de la betterave qu'il a voulu communiquer à la *Gazette des Campagnes*. Nous acceptons avec empressement l'offre que ce Monsieur nous fait de nous envoyer quelques renseignements sur les *ennemis de la betterave*.

La culture de la betterave est non-seulement avantageuse au point de vue de la fabrication du sucre et de l'alimentation du bétail, mais aussi à l'amélioration du sol. La betterave exige des engrais qui sont la base du développement de toute production du sol; elle oblige le cultivateur à donner de nombreuses façons à la terre, à la labourer profondément, à l'aérer, à la purger de toutes les mauvaises herbes par des sarclages multipliés: elle est la meilleure préparation à la culture du blé, qui est toujours d'une excellente qualité lorsqu'il a succédé à cette racine, et qui fournit une moisson plus abondante lorsqu'il vient après toute autre culture de plantes.

Les améliorations agricoles.

L'objet que tout cultivateur doit avoir en vue devrait être de produire une aussi grande quantité de grains et d'entretenir un aussi grand nombre de bêtes à cornes et de moutons que peut le permettre la quantité de terre qu'il possède et que le commande les besoins des marchés, s'il veut tirer de ces produits un prix rémunérateur.

Le meilleur moyen de réussir en cela, est d'adopter un système de culture régulier et judicieux, et tel que tout le terrain dont il dispose pour la culture soit dans un état productif et qu'il ne s'y trouve d'autres plantes que celles qui sont réellement utiles, prenant grand soin de détruire les plantes nuisibles qui appauvrissent davantage le sol.

Nous l'avons souvent répété, la première chose à l'établissement d'un système de culture propre à améliorer une terre, et à en faire une source de profit pour celui qui l'occupe, c'est de l'égoûter suffisamment, de la labourer de manière à en ameublir et mêler le sol, et à lui donner la quantité d'engrais qui lui est nécessaire pour qu'elle soit en état de bonne végétation.

Pour fournir cet engrais, il faut une quantité suffisante d'animaux, bien que nous admettions qu'il est difficile d'en entretenir un grand nombre sur une terre déjà épuisée, où il n'y a pas assez de prairie et de pâturage. Dans ce dernier cas, il vaut mieux cultiver une terre de moindre étendue et n'avoir que le nombre suffisant d'animaux pouvant fournir l'engrais suffisant pour cette partie de terre que l'on cultive. Ce serait se ruiner que de cultiver une grande étendue de terre et n'avoir pas la certitude de lui restituer en engrais ce qu'on lui enlève en produits.

Le but du cultivateur doit toujours être d'améliorer sa terre sous tous les rapports, car il est de fait que dès que cette terre cesse d'être améliorée, elle se détériore. Nous disons sous tous les rapports, parce que souvent une amélioration partielle mal combinée est plus nuisible qu'une non amélioration.

Par exemple, lorsqu'on fait des fossés d'écoulement trop multipliés qui dessèchent le sol outre mesure; lorsqu'on achète un plus grand nombre de bestiaux qu'on ne peut en nourrir, comme c'est le cas dans un grand nombre de fermes où nous voyons les animaux s'efforcer de trouver une chétive subsistance dans un pauvre pâturage. Au moyen d'une meilleure culture, l'on fournirait à ces animaux une ample nourriture sur une même étendue de terrain. C'est matière à réflexion de la part des cultivateurs qui s'obstinent dans une culture routinière, tandis qu'ils ont sous les yeux de nombreux exemples d'une culture perfectionnée de la part même de leurs voisins qui s'enrichissent par la culture de leurs terres.

Les pâturages pour les cochons.

Le cultivateur qui s'adonne à l'élevage des cochons doit avoir des pâturages à leur donner durant l'été. Sans cela, il court bien des chances de ne pas avoir un surplus de recettes sur les dépenses.

Le trèfle est ce qui est jugé la meilleure chose pour pour les cochons, et il est même préférable de les mettre dans les mauvaises herbes, plutôt, que de ne pas leur donner de pâturages du tout. Quand on se trouve dans cette dernière position, il est très avantageux de faucher de l'herbe et de la leur donner; du trèfle fauché et servi vert est ce qu'il y a de mieux.

Aussitôt que les pâturages peuvent être utilisés au printemps, il faut y envoyer les cochons, car c'est alors qu'ils préfèrent l'herbe, vu qu'elle est plus courte et plus tendre qu'en aucun autre temps. On peut leur donner en outre un peu de sel, et cela suffira pour leur permettre de subsister comme il faut, et de profiter. Quelques personnes aiment à leur donner aussi un peu de blé-d'Inde tous les jours; ainsi traités, ils seront plus avancés en engrais à l'automne; mais quand ils seront véritablement à l'engrais, ils ne feront pas aussi bien que si on ne leur avait point

donné ce blé-d'Inde. Un bon pâturage, de la bonne eau, de l'ombre, voilà ce qui suffit. Ils n'engraisseront pas, mais ils seront bien préparés à engraisser.

Nourrir un cochon durant tout l'été au grain est un mauvais système, à moins qu'on ne veuille les engraisser durant l'été même. Il coûte autant qu'il rapporte d'argent. Et puis il est plus sujet à toute espèce de maux qui lui nuisent excessivement quand il s'agit d'engraisser. Et c'est très-important qu'un cochon ait une bonne santé, autrement on ne peut espérer l'engraisser autant que sa taille l'aurait permis. Le pâturage est le meilleur moyen d'avoir des cochons en bonne santé. Dans l'engrais des cochons, on vise au poids; la valeur vient de là. Le grand point est donc de les faire profiter autant que possible et de les mettre en état de bien engraisser. Or, il est bien certain que le blé-d'Inde n'est pas ce qui fait profiter un cochon. Et puis, si la santé de l'animal est bonne quand on le met à l'engrais, il pourra se conserver ainsi en bonne santé assez longtemps pour engraisser à sa fin; mais si on a gâté déjà son estomac par les grains, on sera obligé de le tuer avant ce terme, car il perdra l'appétit, par cause de maladie, et le surplus de la nourriture qu'on lui donnera alors, ne lui servira de rien.

Ainsi, si l'on veut avoir des cochons desquels on puisse tirer un véritable profit, qu'on les prépare à l'engrais en les mettant dans de bons pâturages.—
(Communiqué)

Le mauvais état de nos chemins

L'un des principaux devoirs de tout bon cultivateur est celui de tenir son chemin en bon ordre. Le mauvais état des chemins, à cette saison de l'année, n'est assurément pas tolérable surtout à la veille des travaux de fenaison des foins, où le charroyage devra se faire avec difficulté.

La négligence coupable qui règne à ce sujet dans plusieurs de nos campagnes, est non-seulement propre à attirer du discrédit sur le cultivateur qui néglige de les réparer, mais sur toute une paroisse: c'est donc aux municipalités à y veiller avec la plus scrupuleuse attention et de faire en sorte d'accorder la plus grande protection à l'inspecteur des chemins, afin que celui-ci ne soit pas entravé dans l'exercice de ses devoirs qui sont de la plus haute importance.

Quand un cultivateur néglige son chemin, au mépris de la loi et au mépris du devoir qu'il doit au public, il est rare qu'il ne soit pas négligent dans ses cultures et ses affaires en général. En passant devant une ferme, si l'on trouve le chemin impraticable où il y a risque de briser voiture et harnais; si l'on y voit des trous dans lesquels un cheval peut se tordre le cou, on peut être sûr que ce chemin est exploité par un routinier dont la demeure est malpropre et les affaires en mauvais état. Un homme d'expérience a remarqué que presque toutes les terres vendues par le shérif avaient eu des chemins de front très mal entretenus.

Choses et autres.

Les meilleures places quand il tonne.—Il est bon de savoir qu'il y a moitié de sûreté au milieu des grandes réunions d'hommes qu'ailleurs; que les clefs dans les poches, les bagues aux

doigts, les montres, augmentent le danger ; que le très proche voisinage des grands arbres est d'autant plus à craindre qu'ils sont plus vieux ; que les bâtiments élevés, le bord des rivières et des ruisseaux ne sont pas rassurants ; que les sonneurs de cloches dans les églises sont très exposés ; qu'il ne faut pas s'adosser à un mur ; qu'il est prudent, au fort d'un orage, de ne pas toucher aux espagnolettes des fenêtres, de ne point se placer dans les courants d'air, et de ne pas se tenir près des cheminées, même lorsqu'il n'y a point de feu au foyer. Le Dr Brewer, et d'autres avec lui, pensent qu'en pleine campagne, les meilleures places quand il tonne sont à environ vingt-quatre pieds d'un grand arbre, d'un bâtiment élevé, d'une rivière ou d'un ruisseau. Que les meilleures places sont au milieu des chambres dans la journée et un lit de fer la nuit.

Les effets de la foudre sont toujours dangereux, et pendant l'été il arrive assez souvent que des maisons et des granges de cultivateurs sont incendiées pendant les orages. On signale un paratonnerre, qui ne demande que bien peu de frais et qui préserve les maisons. On prend un fil de laiton en cuivre que l'on époince ; on l'applique contre une perche de bois blanc, puis on enveloppe le tout d'une couche de paille tressée comme une corde. On laisse passer la pointe du fil de laiton : puis on place ce conducteur près de la maison, en enfonçant dans la terre l'extrémité qui touche le sol.

La science a en effet démontré que ce qu'on nomme une bouteille de Leyde, chargée d'une quantité d'électricité assez forte pour tuer un bœuf, est immédiatement déchargée sans étincelle et sans explosion par un bout de paille, n'eût-il que deux pouces de longueur. On peut, comme on le voit, préserver facilement du tonnerre les maisons et les meules de grain ou de foin qui restent dans les champs.

Quand doit-on récolter le miel.—Trois époques sont recommandées pour la récolte :

1o. Après la mort des bourdons. La raison qu'on donne, c'est qu'alors on a le miel du printemps tiré des premières fleurs. Cette manière de faire est bonne pour les personnes qui ont des cadres mobiles, mais elle est nuisible pour les ruches en paille ordinaire. On ne trouve en effet dans ces ruches après l'essaimage que des rayons trop délicats pour qu'on puisse, sans les briser, renverser la ruche ; la chaleur de l'été rend d'ailleurs les rayons trop tendres pour en permettre l'extraction.

2o. En automne. C'est le moment où le beau miel est encore en abondance, les rayons se sont durcis et le couvain est à peu près nul. Il faudra avoir soin de laisser la provision nécessaire à la conservation de la ruche ; car beaucoup de ruches périssent pendant l'hiver parce qu'on a enlevé une trop grande quantité de miel. D'après les expériences faites, il faut laisser à la ruche quinze à seize livres de miel ; c'est beaucoup, dirait-on ; mais c'est nécessaire.

3o. Au printemps. Suivant quelques apiculteurs, c'est le bon moment, les abeilles ont pris le miel nécessaire pour l'hivernage ; les ruches seront moins lourdes, mais les abeilles seront bien portantes et fortes ; le miel sera moins beau en apparence mais il sera meilleur. La récolte d'automne a l'inconvénient de laisser des vides dans les ruches, d'y occasionner des refroidissements qui causent la dysenterie des abeilles.

RECETTES

Peinture préservatrice pour les jeunes arbres.

On n'ignore pas les dégâts que peuvent occasionner les lièvres, les lapins, les mulots et autres rongeurs herbivores aux jeunes arbres forestiers et fruitiers ; les peupliers et les saules plantés le long des cours d'eau et des rivières, sont également exposés, alors qu'ils sont très jeunes, à être rongés par les rat-musqués. Les arbustes sont ainsi atteints dans leur développement et leur croissance ; quelquefois même ils périssent par suite de la disparition partielle de leur écorce. Il y a plusieurs moyens de prévenir ces déprédations.

L'un des plus sûrs est de se procurer de l'huile de poisson ; on y mélange une matière terreuse, de l'ocre, de l'argile ou de la terre glaise, par exemple ; on y forme ainsi une espèce de peinture grossière avec laquelle on badigeonne, par un temps sec, le pied des arbres jusqu'à une hauteur d'environ trois pieds.

Contre les rhumes de cerveau.

La Gazette des Hôpitaux indique un moyen aussi facile que sûr de guérir presque instantanément le coryza (rhume de cerveau). Ce mode de traitement consiste à faire des inhalations de teinture d'iode ; on place, à cet effet, sous le nez du malade, un flacon de teinture d'iode que l'on tient à la main. L'iode, sous l'influence de chaleur de la main, se vaporise. On répète les inhalations de trois minutes en trois minutes pendant une heure, et peu de temps après, tout symptôme de mal a disparu.

FESTIVAL

EN L'HONNEUR DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

A l'occasion de la remise de la Barrette Cardinalice par Son Excellence Mgr H. O'Brien, Ablégat du Saint-Siège

Mardi, 20 juillet 1886

AU

PAVILLON DES PATINEURS

Rue St-Louis

AVEC LE CONCOURS DE

Mademoiselle E. TESSIER, Soprano, de Montréal.

Mademoiselle ALTA PEASE, Contralto, de Boston.

F. JEHIN-PRUME, Violoniste de Sa Majesté le roi des Belges.

Signor ALESSANDRO LIBERATI, le brillant cornettiste italien.

Et plusieurs autres Artistes étrangers, ainsi que des

Sociétés chorales et instrumentales de Québec.

Les démonstrations multiples qui ont déjà eu lieu depuis que nous est arrivée la nouvelle de l'élevation de Monseigneur l'Archevêque de Québec au Cardinalat, n'étaient en quelque sorte que le préambule des solennités que nous réservent les 20 et 21 juillet prochain. L'arrivée de l'Ablégat au Canada sera le signal des fêtes telles que Québec devra chercher bien loin dans son histoire pour en trouver d'analogues. Le 20 juillet sera consacré à la démonstration profane ; le 21, à la solennité religieuse.

La démonstration profane, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, aura lieu au Pavillon des Patineurs, rue St-Louis, mardi, 20 juillet, à 8 hrs p. m. A 7 hrs et demie, le détachement des Zouaves Pontificaux se rendra au Palais de Son Eminence et lui fera cortège jusqu'au Pavillon des Patineurs.

L'entrée du Cardinal dans la salle du Festival sera annoncé par une salve d'artillerie ; pendant que Son Eminence, accompagné de l'Ablégat, de Nos Seigneurs les Archevêques, Evêques et des sommités de la société civile canadienne se rendra à son fauteuil, les corps de musique, sous la direction de M. Jos. Vézina commenceront la " Marche Pontificale," composée pour cette occasion par l'organiste de la Basilique, M. G. Gagnon. Pendant l'entrée du Cardinal, le public, comme le veut l'usage établi, devra se tenir debout.

Aussitôt que Son Eminence et les dignitaires qui l'accompagnent auront pris possession de leurs fauteuils, l'exécution du programme commencera sans retard.

PROGRAMME

Ouverture—Rienzi.....Wagner

Le corps de musique

Musica prohibita.....Gastaldoni

Mademoiselle ALTA PEASE

Grande Fantaisie.....	Harlman
Signor LIBERATI	
Air des bijoux [Faust].....	Gounod
Mademoiselle E. TESSIER	
Deuxième concerto.....	Wienlawski
E. JEHIN-PRUME	
Chœur des enclumes [demandé spécialement].....	Verdi
Les sociétés chorales et les corps de musique	
[avec enclumes et canons]	
<i>Adresse par l'honorable juge ROUTHIER</i>	
Habauera-Valse.....	Vézina
Les corps de musique	
Alia stella confidente [avec violon obligé].....	Rabaudi
Mademoiselle ALTA PEASE	
Polka de concert.....	Liberati
Signor LIBERATI	
Chant du Mysoli [Perle du Brésil].....	F. David
Mademoiselle E. TESSIER	
Cavati	Raff
Badinago	Ferrari
F. JEHIN-PRUME	
Chant national.	
Dieu sauve la Reine.	
Les sociétés chorales et les corps de musique [avec canons.]	

Le programme terminé, au départ de Son Eminence, les corps de musique exécuteront de nouveau la "Marche Pontificale."

Le Pavillon des Patineurs sera éclairé à la lumière électrique par huit lampes donnant un pouvoir éclairant de près de vingt mille bougies.

Les détonations de canon seront produites au moyen d'un appareil électrique spécial qui permettra de régulariser les effets d'une manière parfaite au point de vue musical.

Des placiers en grand nombre seront à la disposition des personnes qui auront pris des sièges réservés.

Afin de permettre à tous de prendre part à cette solennité les prix d'admission ont été établis comme suit :

Sièges réservés \$1.50 et \$1.00—galleries 70 cts—allées latérales 70 cts—admission 35 cts. Les billets sont en vente chez l'éditeur de musique A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique, où l'on pourra examiner le plan de la salle dès lundi, 12 juillet, de 9 heures a. m., à 6 heures p. m., tous les jours.

Pour éviter l'encombrement et permettre à chacun d'être à son siège au moment de l'arrivée de Son Eminence, les portes de la salle seront ouvertes à 7 heures: le Festival commencera à huit heures précises.

N. B.—La "Marche Pontificale" exécutée au Festival est publiée chez A. Lavigne, éditeur de musique, 55 rue de la Fabrique, où chacun pourra s'en procurer des exemplaires. Elle est dédiée, avec autorisation, à Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Les personnes éloignées de Québec ne devront pas oublier que les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur accorderont une réduction dans le prix du passage à l'occasion des fêtes en l'honneur du premier Cardinal Canadien.

A vendre à Ste Anne de la Pocatière

Une terre en parfait état de culture, de trente arpents en profondeur sur quatre arpents de largeur, avec magnifique maison, grange et autres bâtisses. Il y a de plus un jardin et un verger. Située à quatre arpents de l'église, du Collège et du Couvent, l'acquisition de cette propriété offre des avantages exceptionnels. S'adresser à

JACQUES ANCTIL, Propriétaire,
Ste Anne de la Pocatière.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

GRAINES D'ERABLE ROUGE,
recommandée par les premiers sylviculteurs canadiens, à vendre par le soussigné; prix, 25 cts l'once.—NEGONDO, érable à Giguère; prix, 10 cts l'once. Déduction libérale à la livre.

S'adresser à M. C. SYLVESTRE,

Maitre de Poste, St-Barthélemi, Comté de Berthier, P. Q.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'été---1886

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.13 A. M.
Pour Lévis.....	11.03 A. M.
Pour St-Jean et Halifax.....	10.37 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie ...	5.05 P. M.
Pour Lévis.....	5.05 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	9.35 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 8 juin 1886.

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,

St MARC, Comté Verchères, P. Q.



VOS POULES

mangent-elles

leurs Œufs? —

Demandez immédiatement le

Nid de Poule perfectionné de

Jos. Kreamer. Il se paie par

lui-même. Il devrait être

dans tous les poulaillers.

Une fois qu'on s'en est ser-

vi, on ne peut plus s'en pas-

ser.

Demandez des circulaires et la liste des prix à

JOS. KREAMER, MILE-END, P. Q.